

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 juin 2023

Membres :		
- afférents au Conseil :	15	Le neuf juin deux Mil vingt-trois à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
- en exercice :	14	
- présents :	12	
- votants :	12	
Convocation en date du :		Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne, Absents excusés : BONNEFOND Vincent, FORISSIER Johan Secrétaire de séance élu : DUTEL Peggy
05 juin 2023		
Affichée le :		
05 juin 2023		

N° 2023D306	PROJET DE CREATION D'UN TERRAIN DE PADEL
--------------------	---

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal le projet de création d'un terrain de padel à côté du gymnase Léon Coquard. Ce projet a pour objectif :

- de développer un nouveau sport dans le village
- de développer le club de tennis du village
- de permettre l'accès libre et pour tous à cette nouvelle activité

M. le Maire propose au Conseil Municipal le plan de financement suivant :

Plan de financement – Projet de Création d'un terrain de padel				
DEPENSES HT		RECETTES HT (prévisionnelles)		
Dépenses investissement	83.275 €	Subvention Agence nationale du sport	66.620 €	80 %
		Reste à charge de la commune	16.655 €	20 %
TOTAL	83.275 €	TOTAL	83.275 €	100 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le projet de création d'un terrain de padel, et la demande de subvention à l'Agence nationale du Sport à hauteur de 66.620 €

ADOPTE le plan de financement ci-dessus,

AUTORISE M. le Maire à signer tout acte et document en conséquence,

DIT que la dépense est inscrite au Budget Primitif 2023, en section d'investissement.

Le Secrétaire de Séance
 Peggy DUTEL



ROZIER EN DONZY, le 16/06/2023
 Signé : le Maire, Didier BERNE

